Envoyé en préfecture le 10/10/2026
Reçu en préfecture le 10/10/2026
Publié le
ID : 035-213500275-20261005-DCM_79_2026-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE**
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
**DE LA COMMUNE DE BOISGERVILLY**

SEANCE DU 05 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOISGERVILLY, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Madame RABORY Sophie, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 19
Date de convocation : 28 septembre 2026

Présents : Mme RABORY Sophie, M. DAVENEL Olivier, Mme CLAPIER Cécilia, M. LUCE Olivier, Mme LEFEUVRE Mélina, M. GUILLEUX Vincent, Mme COLLOC Audrey, M. GAUDIN Emmanuel, Mme HEMERY Carole, M. THOUAULT Michel, Mme REQUINTEL Pauline, M. TRIBODET Cédric, Mme THOUAULT Carole, Mme HEARD Gaëlle, M. TANGUY Yohann, Mme GUILLARD Océane, M. DANIEL Bernard, M. GUINARD Hubert, Mme BRUN Margaux

Excusés :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : M. DAVENEL Olivier

**79-2026 Finances publiques : ALSH : tarification sortie Mômes d'automne 2026**

Dans le cadre du festival Mômes d'automne 2026, 20 enfants et 2 animateurs du centre de loisirs iront voir le spectacle « Match » à la salle polyvalente de Gaël le mercredi 21 octobre 2026.

Le coût de la sortie (entrée du spectacle + transport) est de 135,64 € soit 6,78 € par enfant.

Madame le Maire propose de fixer le tarif pour refacturation aux familles à 5,00 € par enfant.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **FIXE le tarif de la sortie du festival Mômes d'automne 2026 à 5,00 € par enfant.**
- **AUTORISE Madame le Maire, ou en cas d'empêchement un de ses adjoints, à signer tout document afférent à ce dossier.**

Pour extrait certifié conforme au registre
Fait à Boisgervilly, le 06/10/2026

Le Secrétaire de séance
Olivier DAVENEL

Le Maire,
Sophie RABORY